

Annexe au

Rapport de la délégation canadienne à
la huitième Conférence générale de l'UNESCO

En attendant que l'UNESCO publie un compte rendu analytique des travaux de la huitième Conférence générale et le texte intégral des résolutions adoptées, le public canadien sera sans doute intéressé à prendre connaissance des décisions suivantes:

A. EDUCATION

L'enseignement primaire et l'éducation de base recevront une attention spéciale.

1. L'éducation de base vise à fournir aux illettrés un minimum de connaissances qui leur permette d'améliorer leurs conditions de vie (hygiène, alimentation, rendement) dans le milieu où ils sont placés. Tout en approuvant le maintien des centres internationaux d'éducation de base à Patzcuaro (Mexique) et à Sirs-el-Layyan (Egypte), la Conférence recommande fortement la création de centres nationaux. Le rapport de M. W.S. Gray intitulé: "Les méthodes d'enseignement de la lecture et de l'écriture" paraîtra en 1955 et des expériences seront menées dans l'Inde et en Afrique. De plus on se propose pour 1955 de dresser le bilan des campagnes contre l'analphabétisme, de produire des textes de lecture pour les "nouveaux lettrés" et d'étudier le rôle de la femme dans l'éducation de base.
2. Enseignement pré-scolaire et scolaire. Action internationale en vue de développer et d'améliorer l'enseignement et les systèmes scolaires:
 - (a) le Bureau international de l'éducation, Genève, et l'UNESCO organisent des conférences annuelles de l'instruction publique ou sont discutés d'importants problèmes d'enseignement scolaire. Sujet à l'étude: en 1955, financement de l'instruction publique; en 1956, inspection et direction des écoles.
 - (b) Une conférence régionale sur la scolarité obligatoire aura lieu en Amérique latine au cours de 1956.
 - (c) L'enseignement relatif aux Nations Unies et aux droits de l'homme retiendra l'attention.
 - (d) Le projet concernant l'éducation pour la compréhension et la coopération internationales a été soigneusement examiné à partir du rapport d'un comité d'experts. Certaines recommandations firent l'objet de sévères critiques, mais on a reconnu que l'objectif envisagé devait inspirer tout le programme de l'UNESCO et qu'il y avait lieu d'aider en 1955-1956 à l'organisation sur le plan national et régional de stages d'études consacrés à cette question.